

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S****SÉANCE DU 11 AVRIL 2023****DEPARTEMENT**

Haute-Garonne

De la commune de **FLOURENS**Séance du **11 avril 2023****Nombre de conseillers**

En exercice 13

Présents 10

Procurations 2

Votants 13

L'an deux mille vingt-trois, le 11 avril à 18h30

Le CCAS de cette commune, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du CCAS de la Mairie

sous la présidence de M Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, Président.

Date de la convocation : 05/04/2023

Date d'affichage de la convocation : 05/04/2023

Date d'affichage de la délibération : 14 AVR. 2023

Etaient présents : M. Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE, M. Didier CORTES, Mme Bernadette FAURÉ, M. Philippe ARRUÉ, Mme Josette NOËL, M. Pierre NAVARRO, Mme Marie-Claire LABÉDAN, Mme Josette MARTINS, Mme Aurore MERVILLE-COMET, Mme Nicole DUCOUSSO.

Ont donné procuration :

Mme Isabelle DICIANNI a donné procuration à Mme Bernadette FAURÉ,

Mme Martine NOËL a donné procuration à M. Didier CORTES,

Mme Monique ROUTABOUL a donné procuration à Mme Marie-Claire LABÉDAN.

Mme Bernadette FAURÉ a été nommée secrétaire de séance.

Délibération 2023-21 Aide sociale n°5 : aide financière pour retard de loyers*Exposé*

Monsieur le Président présente la demande d'une administrée qui est dans une situation financière difficile. Elle bénéficie d'un logement social et présente un retard de loyers important et sollicite une aide financière correspondant un mois de loyer (allocations logement déduites) soit 531,87 €.

Il est proposé que la prise en charge soit effectuée à hauteur de 531,87 €

Décision

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil d'Administration

DÉCIDE :

D'approuver la prise en charge de 531,87 € précédemment présentée,

La délibération est adoptée à :

13

VOIX POUR
ABSTENTION
VOIX CONTRE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 12/04/2023

La secrétaire de séance,
Bernadette FAURÉ



Le Président,
Jean-Pierre FOUCHOU-LAPEYRADE



Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID : 031-213101843-20230411-CA0411_202321-DE

